

## Bulletin d'histoire politique

### Le « clan français »

Magali Deleuze



Volume 21, Number 3, Spring–Summer 2013

Le Canada et la Deuxième Guerre mondiale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015326ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015326ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

#### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Deleuze, M. (2013). Le « clan français ». *Bulletin d'histoire politique*, 21(3), 99–114. <https://doi.org/10.7202/1015326ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Le «clan français»

MAGALI DELEUZE  
*Département d'histoire*  
*Collège militaire royal du Canada, Kingston<sup>1</sup>*

Un «clan français» ou disons des francophiles au sein des diplomates du jeune secrétariat d'État pour les Affaires extérieures canadien (qui deviendra, en 1995, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international), apparaît dans les années 1950-1960 dans les archives traitant des relations entre le Canada et la France. Cette période, particulièrement riche en événements en France (guerre d'Indochine, guerre d'Algérie, querelles à l'OTAN, essais nucléaires, pour ne citer que ceux qui peuvent intéresser l'histoire internationale), est aussi importante pour le Canada qui commence à s'enhardir dans les institutions internationales, dans certains événements internationaux (guerre de Corée, casques bleus, etc.) et qui voudrait bien devenir une moyenne puissance respectée. Les guerres post-coloniales qui déchirent la France de l'après-guerre, en Indochine de 1945 à 1954 et en Algérie de 1954 à 1962, offrent alors aux diplomates canadiens une occasion unique de définir et de tester leur nouvelle «politique étrangère». L'étude pionnière, en 1984, de Douglas Ross sur le Canada et la guerre du Vietnam, a dégagé trois courants de pensée chez les diplomates canadiens concernant la politique à adopter face à la France et ensuite aux États-Unis durant le conflit vietnamien: la gauche libérale, la moins favorable à une intervention canadienne, les libéraux modérés et, finalement, les conservateurs, plus enclins à voir le Canada s'impliquer<sup>2</sup>. Cependant, ce que nous pourrions appeler le «clan français» n'a jamais fait l'objet d'étude spécifique. Ce clan naît avec la Deuxième Guerre mondiale, particulièrement sous l'impulsion du général-diplomate francophile Georges Vanier. Soutenir, ouvertement, la France doit faire partie de la politique canadienne; une politique française doit se développer au Canada. La guerre a replacé la France au sein des intérêts diplomatiques canadiens mais il a fallu beaucoup d'efforts et de caractère à Vanier pour convaincre ses supérieurs de soutenir de Gaulle et la France libre contre Pétain. C'est principalement lors de cette guerre qu'une nouvelle génération de

diplomates, de jeunes conseillers ou de simples fonctionnaires canadiens commencent à bâtir ce qui deviendra « un clan français ». Il compte manifestement plusieurs membres : Georges Vanier et son conseiller Charles Ritchie, Pierre Dupuy, Jules Léger et, dans une moindre mesure, Brooxe Claxton, ainsi que Pearson, qui interviendra en diverses occasions. Ceux-ci vont favoriser l'implication canadienne ou, à tout le moins, le soutien tacite du Canada à la France dans les situations difficiles qu'elle traverse. Le Canada est alors prudent et bien qu'il souhaite participer aux institutions internationales naissantes (ONU, OTAN, etc.), il hésite à s'engager dans les conflits internationaux, ce qui a fait dire à plusieurs que le Canada a développé une politique ambiguë, de duplicité, pour ne pas dire d'hypocrisie, face aux grands événements mondiaux de l'après-guerre. Il semble difficile pour un jeune pays sur la scène internationale, de prendre position rapidement dans les conflits internationaux. La personnalité de la diplomatie canadienne est alors teintée par ses deux mentors, Louis Saint-Laurent et Pearson, qui sont des hommes modérés et prudents. Le « clan français », qui milite pour qu'une politique de soutien officiel à la France soit développée par la diplomatie canadienne, constitue donc une certaine originalité à la fois dans le peu de retenue de ses correspondances mais aussi dans la durée, puisqu'après les années 1950 Pierre Dupuy assure la pérennité du clan en soutenant la France jusqu'à la dernière limite pendant la guerre d'Algérie.

### **Georges Vanier : rebâtir les relations franco-canadiennes après la guerre.**

Le Canada supportant l'effort de guerre des alliés et rompant toutes relations « officielles » avec la France de Vichy, une certaine normalisation des échanges doit donc être rétablie après 1945. Il faut souligner ici le rôle important, même si peu étudié, que joue Georges Vanier<sup>3</sup> pour que le Canada mette en place une véritable politique francophile entre 1945 et 1953. Georges Vanier, jeune diplômé en droit, s'engage lors de la Première Guerre mondiale, il y perd une jambe et participe à la fondation d'un régiment francophone dans l'armée canadienne (le futur Royal 22<sup>e</sup> Régiment). Il est décoré pour ses services et nommé en 1924, lieutenant-colonel. Sa carrière s'oriente désormais vers la diplomatie et il est envoyé en 1928 comme délégué militaire canadien pour le désarmement à la Société des Nations. Sa culture, son intégrité, son bilinguisme le font vite remarquer et il est choisi en 1939 pour être le ministre canadien délégué en France pendant la guerre, à l'âge de 51 ans. Il déclare « C'est une des grandes joies de ma vie que d'aller au pays de mes ancêtres comme représentant canadien de Sa Majesté [...] attaché à la France par le sang et par des liens culturels que rien ne saurait arracher et auxquels je ne permettrais à personne de toucher<sup>4</sup>. » Il y

trouve Pierre Dupuy, alors premier secrétaire de la légation du Canada à Paris. Mais, le 22 mai 1940, les familles des Canadiens en poste en France reçoivent l'ordre de rentrer au Canada et le 18 juin 1940, via Bordeaux, la famille Vanier avec d'autres Canadiens s'embarquent pour l'Angleterre. Georges Vanier attend le 24 juin avant de se décider à quitter Paris pour Londres. Il y rencontre de Gaulle et plusieurs militaires français prêts à se mettre au service de la France libre. Vanier a choisi son camp et espère aller rejoindre le futur gouvernement de la France libre en Afrique du Nord. Vanier, lors d'une rencontre avec Lord Halifax (le Secrétaire aux Affaires étrangères britanniques), refuse l'idée que le Canada garde une représentation officielle dans la France de Vichy mais accepte que Pierre Dupuy serve d'agent de liaison entre le gouvernement de la France occupée et le Canada afin de fournir des renseignements à l'Angleterre<sup>5</sup>.

En juin 1940, la France est envahie par l'Allemagne, le 14 juin le gouvernement français de Paul Reynaud démissionne et plusieurs, dont Vanier et de Gaulle, fuient vers Londres. L'appel du 18 juin du Général de Gaulle n'empêche pas le gouvernement français de signer l'armistice le 22 juin 1940 et de lancer la France dans une collaboration avec l'Allemagne nazie. Georges Vanier écrit et multiplie les contacts avec les représentants de cette France en exil qu'il veut soutenir. Le gouvernement canadien fait la sourde oreille en 1940 et continue de soutenir le seul gouvernement officiel français, celui de Pétain. Les correspondances officielles de Vanier sont claires et incitent ses supérieurs à soutenir officiellement de Gaulle. Ottawa hésite et préfère maintenir des liens avec Vichy à travers Pierre Dupuy. Vanier est furieux<sup>6</sup> et présente sa démission. On le rapatrie finalement à Ottawa puis à Montréal en septembre 1940 et le purgatoire commence pour Vanier, pro-de Gaulle dans un Québec pro-Pétain pour encore quelque temps. Il soutient et aide, avec sa femme, le réseau pour la France libre formé au Québec, notamment par Élizabéth de Mirabel et Marthe Simard<sup>7</sup>. Il est promu Général en 1941 et tente toujours de convaincre le gouvernement canadien que le soutien à de Gaulle est la seule politique possible pour le Canada. Éric Amyot a bien montré que l'enjeu national de la politique française du Canada à cette époque était fondamental<sup>8</sup>. Ottawa ne voulait pas soulever l'ire des Canadien-français pro-Vichy en choisissant de Gaulle mais ne voulait pas non plus froisser les anglophones, déjà pro-France Libre, et faisait donc approuver ses liens avec Vichy par l'Angleterre. Finalement, l'évolution de la guerre et l'arrivée aux Affaires extérieures de Norman Robertson (francophile, parlant français et plus favorable à la France libre que son prédécesseur), contribuent à la nomination le 30 novembre 1942 de Vanier à Londres comme ministre auprès des gouvernements alliés (France libre comprise). Une pneumonie le retient au Canada et ce n'est qu'en mars 1943 qu'il part pour Londres et décide de suivre en décembre 1943 de Gaulle à Alger. Il semble que ce soit

lors de cette année en Algérie qu'il développa, avec sa femme, des liens d'amitié cordiaux avec de Gaulle<sup>9</sup>. Le «clan français» se construit peu à peu et le travail de Vanier est reconnu par Ottawa, il sera le premier ambassadeur canadien à Paris (de 1944 à 1953) et sera le premier diplomate étranger à entrer dans Paris libéré en septembre. De Gaulle dit de lui en 1944 «Le général Vanier [...] nous apportait les encouragements de son pays, exemplaire dans l'effort de guerre, et négociait l'aide économique que celui-ci nous prêtait déjà, celle aussi qu'il nous fournirait à mesure de la libération<sup>10</sup>.» Georges Vanier, le plus français des Canadiens, est en quelque sorte le pionnier du clan français.

Après la guerre, il envoie des notes et rapports au ministère entre 1946 et 1953, pour tenir le gouvernement informé de la situation française, notamment en Indochine. L'ambassadeur Vanier décrit avec détails, dès 1948, les difficultés militaires et politiques de la France et sa fragilité face à ce conflit majeur surgissant de la Guerre froide. Il souligne les liens entre une instabilité de la France et une instabilité politique plus générale de l'Europe de l'Ouest<sup>11</sup>. Il continuera tout au long du conflit de plaider pour un soutien canadien à la France et pour une implication plus générale dans la lutte au communisme.

En 1948, bien que Mackenzie King laisse sa place de premier ministre à Louis Saint-Laurent et bien qu'une nouvelle équipe de jeunes diplomates, comme Pearson, dirige le jeune secrétariat aux Affaires extérieures, peu sont convaincus que le Canada doive soutenir officiellement la France de l'après-guerre. En fait, la mère patrie des diplomates canadiens de cette période est l'Angleterre. C'est là que Vanier va jouer un rôle central. La guerre d'Indochine (1945-1954) est la première guerre, après 1945, à laquelle est confrontée la jeune diplomatie canadienne. Comment y réagir ? Doit-on y réagir ? Ces questions, Vanier tentera d'y répondre tout au long de ses années comme ambassadeur. L'énorme dossier 7839-40 des archives<sup>12</sup> qui couvre la période jusqu'en 1954, est rempli de ces efforts de Vanier pour informer, convaincre et proposer une politique de soutien à la France de la part du Canada.

Le clan français passe pour une première fois à l'action lors du débat sur la reconnaissance des nouveaux États associés à la France (c'est-à-dire un statut de relative autonomie reconnu à ses colonies indochinoises par la France). En février 1950, la liste des pays qui ont reconnu les États associés du Vietnam, Cambodge et Laos, s'allonge. Les États-Unis et la Grande Bretagne ont choisi de soutenir la France en reconnaissant ce nouveau découpage au nom de la lutte contre l'expansion communiste. La question revient donc souvent dans les discussions de l'équipe des Affaires extérieures canadiennes.

Vanier milite pour la reconnaissance du Canada des nouveaux États associés, peu importe la réelle portée de cette action : «Je ne suis pas sûr

que la reconnaissance ou non, canadienne, pèsera dans la balance d'un côté ou de l'autre, mais à mon avis, un pays de l'importance du Canada qui après avoir pris parti pour la démocratie contre le communisme ne doit pas hésiter pour mettre en œuvre sa décision<sup>13</sup>. » Il affirme que la France a demandé de l'aide militaire et financière parce qu'elle est incapable de résister seule. En gros, puisque le communisme est en jeu, Vanier supporte non seulement la reconnaissance du Canada, mais aussi une éventuelle assistance matérielle. Ces rapports de Vanier et par la suite des autres diplomates en France sont très importants, car à cette époque, au moins à partir de 1952, était systématiquement glissé dans la chemise du rapport annuel de l'ambassadeur canadien à Paris, celui fait par l'ambassadeur britannique en France pour son gouvernement<sup>14</sup>. On s'abreuvait donc aussi à la source anglaise pour analyser et prendre position sur les affaires françaises. Le travail de Vanier était donc précieux et devint progressivement la première source d'informations du gouvernement canadien sur la situation en France.

Les avis restent cependant partagés à Ottawa ; le Canada cherche manifestement sa voie. On expose, dans une note, les arguments pour et contre la reconnaissance afin d'aider le Cabinet à prendre une décision<sup>15</sup>. Les idées de Georges Vanier semblent avoir porté fruits car on les retrouve dans la liste des arguments en faveur de la reconnaissance des États associés : il s'agit d'assurer la stabilité de la France et éviter que cette dernière ne retire ses troupes et son matériel militaire si utiles à l'OTAN pour l'envoyer en Indochine. Les autres arguments pour la reconnaissance mis de l'avant par les conseillers canadiens sont l'intérêt stratégique pour la zone asiatique de l'Indochine et la limitation de l'expansion communiste de la Chine. Certains, dont Pearson au début, ont été très impressionnés par Nehru lors de la conférence de Colombo en janvier 1950 et se rallient à son idée que la France, puissance coloniale, ne cherche qu'à protéger ses intérêts, sans créer les conditions d'une indépendance réelle pour les Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens. Cette thèse est le principal argument contre la reconnaissance, les autres touchant surtout les conséquences matérielles pour le Canada, en termes d'aide financière et militaire à la France qui pourrait accompagner une reconnaissance du nouveau découpage de l'Indochine.

Au mois de juillet, le gouvernement français s'impatiente. Mis au courant des discussions sur l'éventuelle reconnaissance par le Canada des États associés par l'ambassadeur Vanier, il demande au Canada de donner une réponse favorable<sup>16</sup>. Mais Pearson et le premier ministre Saint-Laurent ont d'autres préoccupations : la participation canadienne à plusieurs instances internationales amène le Canada à réagir face à de nouveaux conflits. La guerre de Corée vient d'éclater et les États-Unis, à travers l'ONU, pressent le Canada de faire sa part et d'aider le camp anticommuniste par

l'envoi de troupes et de matériel. La position du Cabinet et de Pearson consiste donc à remettre à plus tard cette reconnaissance des États associés que 33 pays ont déjà signée. Les relations franco-canadiennes semblent moins importantes, pour l'instant, que la guerre de Corée et les tensions de la guerre froide auxquelles la jeune équipe canadienne se trouve alors confrontée.

La France ne ménage pourtant pas les efforts pour renouer et consolider ses appuis au Canada. En janvier 1951, Louis Saint-Laurent est reçu en voyage officiel à Paris et, en février 1951, c'est au tour de Maurice Pleven, le président du Conseil français, d'être en visite officielle au Canada. La France vient demander clairement l'aide canadienne et son support en tant que membre de l'OTAN. La réponse officielle de Saint-Laurent est un modèle de langue de bois diplomatique: «[Cette visite] est la preuve concrète que les alliés du pacte de l'Atlantique agissent avec vigueur dans leur effort pour assurer la paix au monde par la sécurité collective<sup>17</sup>.» En avril 1951, c'est au tour du Président de la République française, Vincent Auriol, de faire une tournée en Amérique et au Canada pour chercher des appuis.

Une première caractéristique de la politique étrangère canadienne vis-à-vis de la France se dessine, et on peut constater le peu de référence et d'importance accordées aux liens avec l'une des mères patries des Canadiens. L'OTAN et plus tard dans les années 1960, l'offensive diplomatique québécoise, sont des leviers bien plus importants que le sentimentalisme relié à l'histoire des liens entre la France et le Canada. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs montré que l'intérêt d'Ottawa dans les années 1960-1970 pour la francophonie est une réaction canadienne à la place que le Québec prenait peu à peu sur la scène internationale, plus qu'un intérêt réel pour ce dossier<sup>18</sup>. Mais, dans les années 1950, la diplomatie canadienne reste une mer anglophone avec quelques îlots francophones<sup>19</sup>. La voix francophile est faible et il lui faudra de puissants alliés pour se faire entendre.

C'est ainsi qu'intervient le «clan» français, que nous définissons comme un groupe de diplomates qui, non seulement informent en détail le Canada sur la situation en France (ce que tout diplomate est payé pour faire), mais aussi, et là est l'originalité, des diplomates qui s'engagent, prennent position au-delà de ce que leur fonction exige et, dans certains cas, qui se servent de leur prestige personnel pour infléchir la politique canadienne à l'égard de la France.

### **L'OTAN, meilleur allié du clan français**

En 1952, un autre rebondissement lié à la participation canadienne à l'OTAN contribue à faire basculer la politique d'attentisme du Canada. En juin 1952, la France, à bout de souffle face aux troupes du Viet Minh, demande à Ottawa que le matériel militaire canadien promis dans le cadre

des accords du programme d'aide mutuelle de l'OTAN soit livré directement en Indochine<sup>20</sup>. Cette aide ne constitue d'ailleurs pas un gros effort si on compare avec ce que le Canada enverra, à partir de 1955, pour le conflit en Algérie<sup>21</sup> : 72 canons antichars tractés, 14 000 obus antichars, 17 pièces d'artillerie antiaérienne, 16 télémètres, 37 télescopes, 40 obusiers légers, 4 300 obus d'artillerie légers.

Dans un premier temps, le ministre de la Défense Claxton et le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Lester Pearson, semblent d'accord avec le principe de transférer le matériel en Indochine<sup>22</sup>. Cependant, lorsque l'affaire arrive aux oreilles du premier ministre Saint-Laurent, sa réaction est plutôt négative ; il rappelle que le Canada a été un des pays qui ont refusé que les affaires de l'OTAN concernent également les domaines coloniaux et notamment l'Afrique du Nord<sup>23</sup>. Cette vision de Saint-Laurent et de plusieurs diplomates canadiens du confinement de la politique de l'OTAN mais aussi de la politique étrangère du Canada aux seuls domaines métropolitains des pays membres est très idéaliste mais peu réaliste. Le premier ministre paraît fermé à toute implication dans les questions coloniales et on peut y voir là « le fantôme de Mackenzie King<sup>24</sup> » pour reprendre l'expression de Greg Donaghy ; mais ce « fantôme » sera finalement vite dissipé, et le Canada, tant lors de la guerre d'Indochine que du conflit algérien, enverra de l'aide matérielle à la France. Ainsi, l'ambiguïté de la politique canadienne est flagrante. On s'apprête d'un côté à envoyer du matériel militaire pour aider la France, mais on refuse toujours d'avaliser la politique française en Indochine à travers la reconnaissance officielle de ses États associés. Les conseillers et diplomates du clan français usent donc d'ingéniosité pour proposer des solutions acceptables par Saint-Laurent, comme vendre du matériel à la France ou remplacer celui envoyé, par la France, en Indochine. Finalement le 16 septembre 1952, l'ambassadeur de France à Ottawa est prévenu que le Canada accepte de livrer l'équipement militaire dans le cadre des accords de l'aide mutuelle de l'OTAN, mais que son gouvernement ne veut pas connaître la destination finale du matériel<sup>25</sup> !

Quelques semaines plus tard, Brooke Claxton, ministre de la Défense et partisan du clan français, assure l'intérim au secrétariat d'État aux Affaires extérieures. Il profite de cette occasion pour envoyer au Cabinet une note sans équivoque, prônant la reconnaissance officielle des États associés de l'Indochine<sup>26</sup>. Il souligne que cela aura pour effet de consolider la solidarité politique des démocraties en Asie ainsi que de répondre aux objectifs de l'OTAN visant à assurer un support commun à chaque pays membre. On comprend que la collaboration militaire soit une cause sensible pour un ministre de la Défense, le Cabinet semble alors prêt à aller de l'avant et à convaincre Saint-Laurent que les bonnes relations avec la France passent par cette décision. Le 5 novembre 1952, le Canada reconnaît

officiellement le Vietnam, le Laos et le Cambodge comme États associés d'Indochine au sein de l'Union française<sup>27</sup>.

En quelques années le gouvernement canadien venait de mettre les pieds dans la guerre d'Indochine et sur la scène asiatique. Cette politique aura des répercussions à long terme puisque lors des accords de Genève, où le Canada est présent pour contribuer au règlement du conflit coréen auquel il a participé militairement, une commission internationale de contrôle et de supervision de la paix en Indochine (CICS) est instaurée. Le Canada est choisi pour être le troisième membre de cette commission, aux côtés de la Pologne et de l'Inde.

### **La portée limitée du clan français**

Le clan français a donc fourbi ses premières armes et il semble qu'à la Chambre des communes, l'enthousiasme francophile donne des munitions aux députés conservateurs, les plus enclins à entraîner le Canada à prendre part aux affaires internationales au nom de l'anticommunisme. Ce soutien à la France est défendu, manifestement, par les conservateurs et même par le Crédit social. Lors d'une séance parlementaire, E. Low, un des députés du Crédit social, déclara :

[...] je crois que la France mérite particulièrement notre sympathie. [...] Une bonne partie de sa force a été sapée dans les combats en Indochine [et la] France a beaucoup de problèmes. Je me demande si les Nations Unies lui ont donné l'aide et l'encouragement qu'elle mérite. Je me souviens que lorsque la guerre a éclaté, il n'y avait pas beaucoup d'encouragement et en particulier de la part des Nations Unies. Je suis très heureux de voir que le mouvement de sympathie se développe<sup>28</sup>.

Cet élan enthousiaste de plusieurs députés pour une politique diplomatique moins timide vis-à-vis de la guerre d'Indochine et pour l'appui canadien aux pays de l'OTAN, est aussi partagé d'une certaine façon par l'opinion publique canadienne. Les Québécois, en particulier, ne sont pas insensibles au conflit indochinois mais le gouvernement de Maurice Duplessis ne possédant pas le droit, ni la volonté d'avoir une politique étrangère, les réactions se retrouvent plutôt dans la presse<sup>29</sup>. On sait maintenant que la période des années 1950 au Québec a été beaucoup moins fermée qu'on l'a crue pendant longtemps et l'intérêt pour les événements étrangers en est un bon exemple. *Le Devoir*, par exemple, consacre de nombreux articles à l'Indochine et souvent en page couverture. Il reprend notamment des déclarations de l'OTAN qui affirment que l'Indochine est aussi importante que la Corée<sup>30</sup>. En février 1953, le journal annonce à ses lecteurs que les États-Unis vont envoyer des armes pour la guerre d'Indochine<sup>31</sup> sans sembler s'en offusquer. Mais la portée chez les Canadiens d'un soutien actif à la France reste très limitée. Selon la firme américaine de sondages

Gallup, qui mène des enquêtes au Canada depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le pays n'est pas prêt à revivre une guerre de Corée en Indochine: ainsi, 57 % des Canadiens ne sont pas d'accord pour que leur gouvernement envoie des troupes en Indochine<sup>32</sup>. Parmi ce pourcentage, 75 % de francophones sont contre le détachement de soldats, 15 % y sont favorables et 10 % sont sans opinion<sup>33</sup>. La même question avait été posée quelques semaines auparavant aux Américains et l'opposition à l'envoi de troupes américaines en Indochine était encore plus grande, 75 % des répondants se prononçant contre<sup>34</sup>. Cependant, refuser d'envoyer des soldats ne signifie pas refuser de soutenir la France dans ses déboires coloniaux.

À la fin de la guerre d'Indochine et après l'arrivée au gouvernement français du socialiste Mendès-France, les relations franco-canadiennes connaissent à nouveau un certain froid. La mauvaise impression que laisse Mendès-France à Pearson tranche avec les traditionnels rapports de sympathie entre les deux gouvernements. Plus que les positions de Mendès-France lors des accords de Genève en 1954, c'est l'attitude du nouveau président du Conseil lors des discussions de l'OTAN sur la création d'une Communauté européenne de défense (CED) qui irrite Pearson, d'autant que l'Assemblée nationale française avait rejeté la ratification de l'accord. Dans ses mémoires, Pearson décrit Mendès-France comme «un petit homme dur et versatile qui ne perd pas de temps à faire des grâces ou à tenir des discussions de couloirs! Ses opinions sur la conférence [de Londres, en septembre 1954, sur la CED], données après le souper, nous déprimaient de plus en plus au fur et à mesure que la soirée avançait<sup>35</sup>.» Les relations franco-canadiennes rentrent alors dans une période agitée avec, comme point d'orgue, la crise de Suez en 1956 et la condamnation par Ottawa de l'attaque franco-britannique.

Le clan français a dès lors fort à faire car le Canada condamne publiquement ses deux mères patries pour leur intervention à Suez. Il est clair que le clan français ne peut changer le cours de la politique étrangère canadienne vis-à-vis de la France à ce moment. Mais les diplomates du clan ont pu, au mieux encourager le gouvernement à s'engager officiellement dans une politique de soutien à la France, au pire ont-ils évité une condamnation officielle de la politique coloniale générale de la France par le Canada. On remarque que dans tous les cas, ils ne sont pas restés ni silencieux, ni enclins à suivre et à encourager la vision de leurs supérieurs: ces derniers beaucoup plus préoccupés à sauver l'Angleterre de sa fâcheuse position à Suez et de lui trouver une sortie honorable grâce à l'intervention des casques bleus de Pearson. Les intérêts de la France ont été bien défendus par le clan français, ce qui même sans grand résultat, allait au-delà du mandat d'un diplomate.

## Pierre Dupuy et la « diplomatie extrême » lors de la guerre d'Algérie

La guerre d'Indochine se termine à peine, en 1954, qu'un autre conflit colonial embrase la France : la guerre d'Algérie. Décidément, les diplomates canadiens à Paris sont prédestinés à des affectations agitées. Le « clan français » n'est pas mort et un nouvel ambassadeur à Paris poursuit le travail de ses prédécesseurs : Pierre Dupuy. Jeune juriste, il entre en 1922 au service de la diplomatie canadienne et fait partie de ces diplomates du clan français formés durant la Deuxième Guerre mondiale. Il est chargé entre 1940 et 1942 de maintenir des liens avec la France de Vichy, mal nécessaire selon Ottawa et le gouvernement britannique<sup>36</sup>. À l'inverse de Vanier, plus militaire que diplomate pendant la guerre, Dupuy sait s'accommoder de la prudente politique canadienne et parviendra à mener une carrière diplomatique en veillant aux intérêts de la France. Il est d'ailleurs nommé ambassadeur du Canada aux Pays-Bas (de 1945 à 1952), puis ambassadeur en Italie (de 1952 à 1958) et finalement ambassadeur du Canada à Paris de 1958 à 1963. Ce sera pour lui une source de grand bonheur mais aussi de grandes difficultés, en particulier lorsqu'il sera confronté à ce que l'on pourrait appeler « la diplomatie extrême<sup>37</sup> », c'est-à-dire l'art de ne pas être d'accord avec la politique envisagée par son pays, le Canada, à l'égard de la France. Sur le plan des relations bilatérales, il semble que Dupuy se soit parfois retrouvé dans une position précaire, entre Ottawa et Paris. Dupuy, francophone et francophile, croit nécessaire de rappeler à ses supérieurs que le Canada ne peut pas se permettre de se mêler des affaires internes de la France et que, malgré les positions ambiguës de celle-ci en Algérie, Ottawa ne peut pas se permettre de critiquer, voire même de donner l'impression à la France qu'il n'appuie pas sa politique algérienne. La guerre d'Algérie sera pour Dupuy ce que la Deuxième Guerre mondiale a été pour Vanier : un combat victorieux du clan français.

L'année 1958 est particulièrement riche, et Pierre Dupuy doit composer avec la situation explosive en Algérie, l'arrivée au pouvoir du Général de Gaulle, considéré par plusieurs comme un véritable sauveur, et aussi avec la philosophie du nouveau premier ministre John Diefenbaker dans le dossier des relations franco-canadiennes. Les premiers rapports de Dupuy témoignent de la difficulté à comprendre ce que de Gaulle a véritablement en tête<sup>38</sup>. Il estime cependant que le simple fait que le président français souhaite tenir un référendum en Algérie est positif. Malgré une situation compliquée, et la possibilité que son gouvernement tombe, Dupuy croit que de Gaulle a de meilleures chances que quiconque de faire progresser la situation en Algérie. En septembre 1958, l'ambassadeur canadien rencontre le général de Gaulle, qui lui fait bonne impression : « energetic, objective and with the serene approach of a man who has seen his time and the world in an historic perspective<sup>39</sup> ». La situation en Algérie

semble s'éclaircir à la fin de 1958; Les Français votent à 79 % pour la nouvelle constitution du Général de Gaulle, instaurant la V<sup>e</sup> République, l'armée française en Algérie est mise au pas et le gouvernement semble ouvert à un cessez-le-feu avec le FLN (le Front de libération nationale algérien). Il semble que les rapports de Dupuy portent fruit puisque l'ambassadeur note, en novembre 1958, que sa discussion avec Diefenbaker lui a confirmé qu'ils ont tous les deux la même analyse au sujet de la France et du Général, sans toutefois dire précisément laquelle<sup>40</sup>... Diefenbaker dans ses mémoires consacre plusieurs pages à de Gaulle et à ses rencontres avec lui, notamment en 1958 lors de son voyage autour du monde : il se dit impressionné et sympathique envers de Gaulle qui se montre chaleureux et épressé lors de leurs échanges<sup>41</sup>.

Après cette année de « formation », Dupuy doit s'attaquer à deux événements qui ressortent particulièrement des rapports des Affaires extérieures canadiennes et pour lesquels il travaillera fort pour influencer ses supérieurs. Le premier est l'affaire de la CBC qui éclate dans un contexte difficile pour la politique algérienne de la France. L'ambassadeur canadien tente de convaincre le gouvernement canadien de continuer à faire confiance à de Gaulle et d'éviter de pousser la France dans le dos, car suggérer un compromis au sujet de l'Algérie pourrait la vexer. Cela aurait comme effet, affirme Dupuy, de compliquer les relations franco-canadiennes, non seulement au sujet de l'Algérie, mais en général, ce qui pourrait donner des armes au FLN, augmentant sans doute son intransigeance. Dupuy prête ici une influence au Canada, que celui-ci n'a pas, sur la politique intérieure ou algérienne de la France. Cependant, à l'approche de l'Assemblée des Nations Unies, prévue en décembre 1959, Dupuy suggère que le Canada doit s'abstenir de critiquer la France. Au contraire, dans les débats comme dans les corridors, le Canada devrait tenter de convaincre les sceptiques que critiquer la France c'est donner des armes au FLN<sup>42</sup>. Puis l'affaire de la CBC éclate. À la suite d'une interview, dans un réseau local francophone de la chaîne CBC, de Abdelkader Chanderli, le représentant du FLN à New York de passage à Toronto pour donner une conférence au Canadian Institute of International Affairs, le Quai d'Orsay est furieux<sup>43</sup>. À Paris, Dupuy, fort embarrassé, ne sait que dire aux Français. Le 26 mai 1959, il envoie un télégramme à Ottawa pour demander comment il devrait expliquer aux autorités françaises que le Canada ait pu tolérer un tel reportage sur une chaîne de télévision nationale. Dupuy écrit que même s'il a tenté d'expliquer aux représentants de la France que la CBC était indépendante, ceux-ci ne semblaient pas vouloir comprendre. Entre-temps, Dupuy recommande aux Affaires extérieures à Ottawa de s'entretenir avec la CBC pour faire arrêter ce genre de reportages. Tout comme au Québec, de nombreux appuis aux Algériens commencent à se manifester au Canada et les médias en font écho. L'affaire dure plusieurs

mois et Dupuy commence à réaliser que son inconditionnel soutien à la France devient de plus en plus difficile à assurer.

Un second événement occupe l'ambassadeur et le fait sortir de sa réserve de fonctionnaire diplomatique pour user de son influence. En décembre 1959 devait avoir lieu l'Assemblée générale de l'ONU où la question algérienne était au programme. Dupuy redoubla d'effort pour envoyer télégrammes et rapports afin que le Canada soutienne l'action de la France et ne se mêle pas de son agenda politique en Algérie au sujet de futurs «pourparlers» avec le FLN. Une position sinon pro-française au moins neutre est ainsi encouragée par Dupuy. On s'attend à ce que plusieurs pays de l'ONU condamnent la politique française et que des pressions soient faites sur les États-Unis pour accepter un vote de condamnation de la France. Lors de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, alors que les membres tentent d'émettre un communiqué officiel au sujet de l'Algérie, Dupuy attire l'attention des représentants canadiens contre une position qui pourrait mettre trop de pression sur la France. Selon lui, la formulation proposée, qui souhaite «the holdings of pourparlers [between France and Algerian representatives] with a view to arranging a peaceful solution on the basis of the right to self-determination, in accordance with the charter of the UN» n'est guère souhaitable. Pour Dupuy, le mot «pourparlers» est trop vague, et peut mener à une mauvaise interprétation de la part des Français, qui n'ont pas évolué beaucoup sur la question de l'Algérie. Dupuy appelle à la retenue, pour ne pas bousculer les Français<sup>44</sup>. Il semble que l'ambassadeur ait convaincu son supérieur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Howard Green, puisque, après la conclusion des discussions à l'ONU, Ottawa publie un communiqué indiquant que le Canada s'est rangé du côté de la France durant l'Assemblée générale. Le Canada a même recommandé que l'ONU ne se mêle pas du conflit franco-algérien. Une autre raison, qui n'a rien à voir avec l'influence de Dupuy et du «clan français», semble aussi avoir pesé dans la balance. Il semble que pour faire digérer aux Français le vote canadien contre les essais nucléaires français dans le Sahara en 1959, le Canada décida de soutenir la France lors de la question algérienne à l'ONU<sup>45</sup>.

Les violences de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) en Algérie et en France occupent une place importante dans les derniers rapports de l'année 1961 rédigés par l'ambassadeur Dupuy. Ainsi au début de 1962, alors qu'un accord paraît imminent entre le FLN et le gouvernement français, on parle même d'un cessez-le-feu pour le 25 février, Dupuy craint que l'OAS ne prépare une «action spectaculaire» pour faire avorter un tel dénouement. Malgré cela, il poursuit en écrivant qu'après un cessez-le-feu, l'étape suivante sera la nomination d'un corps exécutif avec juridiction interne pour l'Algérie. Il n'est cependant pas question pour l'instant pour les Français de reconnaître le Gouvernement provisoire de la Répu-

blique algérienne (GPRA)<sup>46</sup>. Finalement, à la demande d'Ottawa, Dupuy laisse savoir qu'il est désormais acceptable pour le Canada d'établir « discreet contacts... as the occasion arises between our permanent mission in New York and the Algerian Office ». Dupuy croit que le gouvernement français, compte tenu des accords d'Évian, ne sera pas opposé à des contacts non officiels. Cependant, il n'est pas question d'établir des liens officiels, ou encore de reconnaître le GPRA pour le Canada<sup>47</sup>.

Pierre Dupuy a tenté, lors de la guerre d'Algérie, de resserrer les liens entre le Canada et la France. Sa tâche était difficile, à cause de la situation tendue en France mais aussi à cause de la politique canadienne du double langage en matière de politique étrangère, ce que plusieurs politologues appellent poliment le fonctionnalisme. Le Canada a soutenu militairement la France durant toute la guerre d'Algérie. Mais, souvent pressés par les Américains de limiter les velléités d'indépendance du général de Gaulle sur la scène internationale, les Canadiens durent tenir officiellement un langage au mieux de sympathie limitée, au pire de neutralité face aux politiques françaises.

## Conclusion

Le « clan français », dont nous avons retracé quelques-uns des principaux membres depuis la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à l'après-guerre, a eu beaucoup de mérite de tenter à plusieurs reprises de forcer la main du gouvernement canadien pour encourager une politique clairement favorable à la France et ce, même si souvent, cela ne devait être que la position officieuse du Canada. Les dirigeants canadiens de l'époque étaient clairement pro-britanniques et leurs sources d'informations en matière de politique internationale émanaient principalement de Londres et par la suite des Américains. Le « clan français » a pu bénéficier de fonctionnaires expérimentés, qui deviendront des diplomates chevronnés avec le développement des Affaires extérieures canadiennes. La position du Canada face à la France après la Seconde Guerre mondiale n'est pas claire. Plusieurs Canadiens, dont quelques-uns aux Affaires extérieures, ont tendance à considérer la France comme « irrécupérable ». Cette vision, développée par les Américains et surtout par Roosevelt, présente la France aux prises avec deux choix après la guerre : soit un régime socialo-communiste sous la IV<sup>e</sup> République, soit un régime dictatorial avec de Gaulle. On comprend donc que les relations franco-canadiennes ne sont pas la priorité du gouvernement fédéral d'après-guerre. Il faut attendre 1948-1949, certainement à cause du fait que le Canada vient d'avoir un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité, pour que Pearson demande expressément à l'ambassadeur Vanier de lui faire davantage de rapports sur la situation française. Il semble clair que les guerres d'Indochine et d'Algérie, violentes,

longues et médiatisées, ont aidé en quelque sorte la cause du «clan français» pour attirer l'attention du gouvernement sur la France et pour l'obliger d'une certaine façon à s'engager aux côtés de celle-ci. Cette influence des francophiles au sein des Affaires extérieures canadiennes reste, malgré tout, circonscrite à quelques grands dossiers mais elle a contribué à définir ce que deviendra la France pour le Canada et pour le Québec par la suite : un allié majeur sur la scène internationale.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'auteure tient à remercier son assistant de recherche Frédéric Cyr (Ph.D. histoire) et les Fonds de recherche du Ministère de la Défense du Canada (PRU).
2. Douglas A. Ross, *In the Interests of Peace: Canada and Vietnam 1954-1973*, Toronto, UTP, 1984, p. 3-34
3. En attendant une nouvelle biographie de Vanier, on peut consulter celle de l'acteur britannique Robert Speaight en français, G. P. Vanier : *Soldat, diplomate et gouverneur général*, Montréal, Fides, 1972 (1970), 530 p, ou celle du couple Vanier, Mary Frances Coady, *Georges and Pauline Vanier*, Toronto, McGill-Queen's University Press, 2011, 283 p.
4. Discours à Londres lors de son départ, devant l'ambassadeur français à Londres. Cité par Speaight, *op. cit.*, p. 195
5. Speaight, *op. cit.*, p. 229-230 et sur les missions Dupuy pendant la Deuxième Guerre mondiale voir Olivier Courteaux, *Les relations franco-canadiennes entre 1940 et 1946 : les relations oubliées*, thèse de doctorat, Paris IV-Sorbonne, 2000, 411 p.
6. Voir pour la version officielle de son attitude, Éric Amyot, *Le Québec entre Pétain et de Gaulle (1940-1945)*, Montréal, Fides, 1999, p. 24-25 et pour la version officielle, Deborah et Georges Cowley, *Portrait de Pauline Vanier*, Ottawa, Novalis, 1994, p. 80-81
7. Voir Frédérick Smith, «La France appelle votre secours». *Québec et la France libre 1940-1945*, Montréal, VLB, 2012, 293 p.
8. Amyot, *op. cit.*, p. 40
9. Cowley, *op. cit.*, p. 97
10. Charles de Gaulle, *Mémoires*, Paris, Gallimard, La Pléiade, p. 471, plus loin «Je reçois les ambassadeurs [...] le Général Vanier (... et d'autres), s'assoient souvent dans mon bureau», p. 713
11. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Affaires extérieures (AE), RG25 A-3-b, dossier 10463, *Annual Review of Events in France by the Canadian Ambassador at Paris*, première revue de 1948-1949 produite en mars 1949 par G. Vanier, 5 pages.
12. BAC, AE, RG25-G-2, vol. 3775, dossier 7839-40, *France Foreign Policy*, 2 juin 1945-30 décembre 1954).
13. BAC, AE, RG25 A-3-b, vol. 4620, dossier 6, 3 juin 1950, lettre à A. D. P. Heeney, USSEA (secret).
14. Par exemple celui de 1951 écrit par l'ambassadeur anglais Olivier Harvey pour Eden se retrouve dans les archives. BAC, AE, RG25-A-3-b, vol. 2492, dossier 10463-P-40, 20 mars 1952, *Annual Review of Events in France* 1951.

15. BAC, AE, RG25 A-3-b, vol. 4620, dossier 50052-40, *Indochina: Recognition*, projet d'une note pour le Cabinet. Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures (Escott Reid) au secrétaire d'État (Pearson), 21 février 1950 et note du 5 mai 1950.
16. *Ibid.*, Extrême-Orient, note du sous-secrétaire d'État au secrétaire d'État, 4 juillet 1950.
17. *Le Devoir*, 2 février 1951, p. 1.
18. Par exemple Robin Gendron dans son analyse de la politique canadienne vis-à-vis de la francophonie africaine: *Towards a Francophone Community, Canada's Relations with France and French Africa (1945-1968)*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's University Press, 2006, 200 p.
19. Don Barry et John Hilliker, *Canada's Department of External Affairs*, vol. 2. 1946-1968, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995, p. 187.
20. BAC, Bureau du Conseil privé (BCP), RG2 A-5, volume 2651, OTAN, 23 juillet 1952, note du sous-ministre de la Défense nationale au secrétaire du Cabinet.
21. Entre 1950 et 1960, le Canada donna à la France pour 128 millions de dollars d'équipement militaire (dont 26 millions de dollars en munitions et autant en armements) à travers les accords d'aide mutuelle de l'OTAN. Robin Gendron, «Tempered Sympathy: Canada's reaction to the Independence Movement in Algeria (1954-1962)», *Journal of the Canadian Historical Association*, nouvelle série, vol. 9, 1998, p. 239.
22. BAC, BCP, RG2 A-5, vol. 2651, OTAN, 23 juillet 1952. «Transfert», en français dans les archives et que les anglophones appellent *Diversion*. Il faudrait traduire plutôt par détournement ou déviation.
23. BAC, AE, RG25 A-3-b, volume 4508, (*North Atlantic Treaty Organization-Canadian Mutual Aid*) dossier 50030-L-5-40, 24 juillet 1952, note du secrétaire du Cabinet au sous-ministre de la Défense.
24. Pour reprendre l'expression de Greg Donaghy. Voir G. Donaghy «Le fantôme de Mackenzie King» dans R. Legault et M. Deleuze (dir.) *Lendemain de guerre*, Montréal, Lux, 2006, p. 91-111.
25. BAC, AE, RG25 A-3-b, vol. 4508, (*North Atlantic Treaty Organization-Canadian Mutual Aid*) dossier 50030-L-5-4, 11 septembre 1952 et 20 septembre 1952, mémorandum du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.
26. BAC, BCP, RG2 A-5, vol. 2652, 1 novembre 1952, note du secrétaire d'État par intérim aux Affaires extérieures pour le Cabinet.
27. BAC, BCP, RG2 A-5, vol. 2652, 5 novembre 1952, extrait des conclusions du Cabinet.
28. *Idem*. Traduction libre.
29. Voir pour ces réactions, M. Deleuze «Le Canada, les Canadiens et la guerre d'Indochine: Quelques intérêts communs?» dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 223, juillet 2006, p. 17-29.
30. *Le Devoir*, 19 décembre 1952, p. 1.
31. *Le Devoir*, 17 février 1953, p.1.
32. Canadian Institute of Public Opinion (CIPO), 28 juillet 1954.
33. James I. Gow «Les Québécois, la guerre et la paix, 1945-1960», Jean-Yves Gravel (dir.), *Le Québec et la guerre*, Montréal, Boréal Express, 1974, p. 153.

34. CIPO, 28 juillet 1954.
35. Lester B. Pearson, *Mike*, vol. 2, 1948-1957, Toronto, University of Toronto Press, 1973, p. 89 (traduction libre).
36. Dupuy semblait fier de son travail « pour » Churchill « C'est ainsi que commença notre magnifique collaboration », P. Dupuy « Mission à Vichy : novembre 1940 », *International journal*, vol. 22, no. 3, été 1967, p. 401.
37. M. Deleuze, « Pierre Dupuy et la guerre d'Algérie : diplomatie extrême ? » dans G. Donaghy et S. Roussel, *Mission Paris*, Montréal, Hurtubise, 2012, p. 53-63.
38. BAC, AE, RG 25 A-3-b, vol. 7724, dossier 12177-40, *Algeria-Political situation*, Partie 8, 5 septembre 1958, télégramme no. 739 au bureau des Affaires étrangères à Ottawa.
39. *Ibid.*, 10 septembre 1958, télégramme de Dupuy à Ottawa.
40. *Ibid.*, 6 novembre 1958.
41. John G. Diefenbaker. *One Canada, Memoirs of the Right Honorable J. G. Diefenbaker*, Toronto, Macmillan, 1976, p. 86-99.
42. BAC, RG 25 A-3-b, vol. 7724, dossier 12177-40, *Algeria-Political situation*, partie 10, rapport du 19 mai 1959.
43. *Ibid.*, télégramme du 26 mai 1959.
44. BAC, RG 25 A-3-b, vol. 7724, dossier 12177-40, *Algeria- Political situation*, partie 12, 11 décembre 1959, télégramme de Dupuy à Ottawa.
45. Voir, en particulier pour les relations Canada-OTAN-guerre d'Algérie, Robin Gendron, *loc. cit.*, et *op. cit.*, et pour le Québec, M. Deleuze, *L'une et l'autre indépendance. Les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Montréal, Point de fuite, 2001, 229 p.
46. BAC, RG 25 A-3-b, vol. 5494, dossier 12177-40, *Algeria-Political situation*, partie 21, télégramme du 22 février 1962
47. *Ibid.*, *Algeria-Political situation*, partie 22., télégramme du 29 mars 1962.